

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 5 mars 2026

Nombre de conseillers

- En exercice : 26
- Présents : 20
- Votants : 23

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

En application de l'Ordonnance n° 2021-1310 et du Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M., CHOUIN J-F., GUITTONNEAU P., Mme THOUZEAU J., MM. GUILBAUD L-M., CROCHET B., BONNEAU R., LEROY D., BLANDINEAU M., Mmes CHEVRIER B., ROUXEL M., BERTAUD M-F., PAILLER A., M. TESSIER P., Mmes MARTINEAU C., BAUDRY K., JOLLY F., MM. HERCBERG F., SIRET S., Mme ROUSSET C..

Absents : M. RELET Jean-Marc qui a donné pouvoir à M. BONNEAU Rémi, Mme DILLET S. qui a donné pouvoir à GUILBAUD Louis-Marie., M. LIAIGRE Thierry qui a donné pouvoir à Mme PAILLER Anne.

Mme GUILLET A-D., M. BERTHOMÉ F., Mme BRILLET L.

Désignation du secrétaire de séance (article L.2121-15 du Code Général des collectivités Territoriales (CGCT) crée par la loi 96-142 1996-02-21 JORF 24 février 1996). M. Jean – François CHOUIN a été élu secrétaire de séance

N°	Intitulé de la délibération	Approuvée
2026.17	Reprise anticipée de résultats de l'exercice 2025 – Budget principal – Exercice 2026	Oui à l'unanimité
2026.18	Reprise anticipée de résultats de l'exercice 2025 – Budget annexe « Maison médicale » – Exercice 2026	Oui à l'unanimité
2026.19	Vote du budget primitif 2026 – Budget principal et budget annexe	Oui à l'unanimité
2026.20	Fiscalité Directe Locale : vote des taux pour l'année 2026	Oui à l'unanimité
2026.21	Maison médicale : gel des loyers 2026 et régularisation des charges 2025	Oui à l'unanimité
2026.22	Vote des subventions de fonctionnement aux associations	Oui à l'unanimité

2026.23	Attribution d'une subvention de fonctionnement au CCAS – Exercice 2026	Oui à l'unanimité
2026.24	Attribution subvention du transport scolaire pour les élèves fréquentant les écoles de Soullans – Année scolaire 2025 / 2026	Oui à l'unanimité
2026.25	Association SAT : subvention exceptionnelle 2026	Oui à l'unanimité
2026.26	Création de l'association « Soullans Ultimate Club » attribution d'une subvention	Oui à l'unanimité
2026.27	Contrat d'association de l'école privée : vote du forfait élève pour l'année 2026	Oui à l'unanimité
2026.28	Fournitures scolaires aux enfants des établissements public et privé de Soullans	Prend acte
2026.29	Protection sociale complémentaire – conventions de participation pour la couverture du risque Santé des agents – Mandat au centre de gestion de la Vendée (PSC Santé)	Oui à l'unanimité
2026.30	Rectification d'une erreur matérielle dans la délibération 2026.07 du 29 janvier 2026 portant sur la modification n°1 du PLU	Oui à l'unanimité
2026.31	Vente de la parcelle AT 438 à Vendée Logement – Lotissement « Le Clos de la Scierie »	Oui à l'unanimité
2026.32	Échange de terrains entre la commune et SAS FAVREAU – COUTHOUIS – versement d'une soulte	Oui à l'unanimité
2026.33	Convention ESNOV n°2026/22 : désherbage sélectif des voiries	Oui à l'unanimité
2026.34	Convention ESNOV n°2026/23 : nettoyage, débroussaillage des fossés et bassin d'orage	Oui à l'unanimité
2026.35	Convention ESNOV n°2026/24 : Soufflage et balayage des trottoirs	Oui à l'unanimité
2026.36	Acquisitions et cessions foncières réalisées par la commune en 2025	Oui à l'unanimité
2026.37	Programme annuel de rénovation éclairage public 2026 – convention SYDEV relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération de rénovation d'éclairage	Oui à l'unanimité
2026.38	Signature d'une convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) relative au traitement des avis de mise en fourrière	Oui à l'unanimité
2026.39	Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Prend acte

Le Maire
Jean-Michel ROUILLÉ

